

**Mali**

- manque de ressources humaines qualifiées dans la construction d'une installation hydroélectrique.
- manque de cohérence entre les différents acteurs du secteur de l'électricité.
- Prises de décisions unilatérales au niveau gouvernemental ;
- cadre institutionnel et réglementaire insuffisant ;
- coûts des équipements hydroélectriques et la construction d'un barrage hydroélectrique trop élevé.
- insuffisance d'octroi de financement auprès des institutions financières.

**7. Responsabilités et de la coordination :**

Le projet pourra être exécuté sous le contrôle de la Direction Nationale de l'Energie, avec l'appui des services techniques déconcentrés de l'Etat impliqués dans la réalisation des barrages Hydroélectriques et de l'apport des partenaires techniques et financiers (PTF).

## **B - Projets/Programmes: de production de transformation et d'utilisation locale des biocarburants comme substitut au combustible fossile**

**1. Introduction/contexte**

Une très grande part de nos importations d'hydrocarbures est destinée au transport (très cher pour l'Etat). Or, le biodiesel issue du pourghère peut être directement utilisé pour les mêmes moteurs à des proportions connues et limitées. Ainsi, l'Etat pourrait avec ses partenaires fixer un objectif de production de biodiesel égal à 25% des 1 millions de tonnes annuelles de pétro-diesel importé.

**2. But et objectif :**

Le projet a pour objectif de réduire la contribution des combustibles fossiles dans la consommation énergétique globale du pays de 40% d'ici 2020 et de développer la filière des biocarburants notamment le pourghère, pour divers usages (production d'électricité, transport, motorisation agricole etc.) ; etc.

**3. Relations aux priorités de développement durable du pays :**

La politique énergétique du Mali a pour objectif de contribuer au développement durable du pays par la promotion des biocarburants comme combustible de substitution aux pétro-diesels.

La production de biocarburant s'inscrit aussi dans le cadre de la lutte contre la déforestation par la plantation des plans de Pourghère.

**4. Résultats attendu du projet :**

- les résultats attendus de ce projet/programme sont les suivants :
- lutte contre l'exode rural et la promotion de l'emploi féminin;
- Création d'une source supplémentaire de carburant, favorable à l'indépendance énergétique et, éventuellement, substitut au pétrole qui se raréfie ;
- création d'un débouché agricole et d'une activité agro-industrielle nouvelle ;
- réduction des gaz à effets de serre (GES);
- diversification des activités agricoles et valoriser les coproduits.

**5. Portée du projet et la mise en œuvre possible :**

Le projet vise à substituer 25% de produits pétroliers importés, par la production de biocarburant. Pour son financement il compte sur l'appui financier du gouvernement du Mali et des partenaires techniques et financiers.

La durée des activités du projet peut s'étendre sur une période de (05), avec un financement estimé à 25 milliards de Francs CFA.

Le projet peut être évalué par le nombre d'unités fonctionnelles et les quantités produites de biocarburants à travers le Mali.

**6. Complications possibles et défis :**

Le manque de stratégie nationale formalisée pour le développement des biocarburants, l'insuffisance de l'implication des bailleurs de fonds et la coordination insuffisante des actions (absence de cadre de concertation entre les différents intervenants, cloisonnement sectoriel des projets et programmes, arbitrage inexistant entre les catégories d'investisseurs avérés ou potentiels) constituent des défis à lever pour la mise en œuvre du projet.

La filière se trouve confronté à d'autres contraintes telles :

- La disponibilité des espaces pour la culture des plantes destinées à la production du biocarburant ;
- Manque d'information et de sensibilisation sur la technologie ;
- L'implication massive des acteurs des filières ;
- Coût d'acquisition du produit fini trop élevé par rapport aux combustibles fossiles ;
- Moyens financiers et matériels ;

**Mali**

- Indisponibilité des crédits aux près des banques ;
- Insuffisance dans l'implication des bailleurs de fond.

**7. Responsabilités et de la coordination :**

Le projet pourra être exécuté sous le contrôle de l'Agence Nationale des Biocarburants (ANADEB), avec l'appui des services techniques déconcentrés de l'Etat impliqués.

**C- Projets/Programmes: Diffusion de foyers améliorés pour lutter contre la déforestation****1. Introduction/Contexte :**

Le Mali est un pays dont la forêt couvre 32 millions d'hectares de parc nationaux et de réserves fauniques. Le paradoxe est que dont 90% des besoins énergétiques des ménages proviennent des combustibles ligneux (bois et charbon de bois), avec une croissance démographique de la population de plus de 2.5 millions d'habitants entre 2000 et 2010, avec un taux de croissance annuel moyen de 3,6 sur la période 1998-2009. La consommation en bois énergie de la seule ville de Bamako est estimée en 2010 à 876 935, 652 tonnes équivalent de bois avec une projection de (1 066 926,52 et 1 282 624,35) tonnes équivalents de bois entre 2015 et 2020 (source: SDA-2010). La consommation énergétique du pays, provienne en grande partie (81%) du bois et charbon de bois, largement devant les produits pétroliers (16%) et l'électricité (3%). Cette surexploitation crée une pression forte sur les forêts et accélère la désertification. Une Promotion de l'utilisation intensive des énergies issues de la valorisation de la biomasse, des déchets : Biogaz, briquelette combustible, foyer amélioré contribue à diminuer la coupe abusive des bois, de lutter contre la déforestation, la désertification et de satisfaire aux besoins énergétiques dans les industries et dans les ménages.

**2. But et objectif :**

Le projet a pour but de lutter contre les changements climatiques, la désertification et de diminuer la pression sur les ressources forestières, par la mise aux points des foyers améliorés pour assurer un développement durable.

**3. Relations aux priorités de développement durable du pays**

Les foyers améliorés permettent d'économiser plus de 50% de la quantité de charbon de bois, et contribuent ainsi à la réduction de la pression sur le couvert végétal, à la lutte contre la déforestation, à

la désertification et permet aussi de satisfaire aux besoins énergétiques des ménages pour la préparation de leur aliments.

**4. Résultats attendu du projet**

Le projet vise à atteindre les résultats suivants :

- Le développement socioéconomique du pays est assuré;
- une réduction de la consommation et la coupe abusive du bois à travers tout le pays.
- Les normes pour la conception des foyers améliorés sont métrisées par es forgerons ;
- un label de qualité est instauré;
- Les besoins énergétiques des ménages sont satisfaits;
- La protection de l'environnement est assurée.
- Les maladies respiratoires du aux particules fines sont évitées.
- L'hygiène de la cuisine est améliorée ;
- Une économie du revenu familial est visible ;
- Les femmes ont une bonne gestion du temps de travail ;
- Une réduction de la consommation du bois et charbon de bois est visible chez les femmes dans les ménages ;
- Les femmes ont du temps à se consacrer aux soins de leurs enfants.

**5. Portée du projet et la mise en œuvre possible**

Le projet compte sur l'appui technique et financier des bailleurs de fonds pour sa mise en œuvre. Dans le cadre de sa réalisation le projet compte mobiliser un financement de 4 milliards de francs CFA auprès des bailleurs pour bien mener ses activités. Il sera exécuté sur une période de (05) ans renouvelables.

Le projet peut être évalué en fonction du nombre de ménages disposant d'un foyer amélioré, les statistiques sur la diminution de la quantité de bois coupée dans les forêts, le nombre de forgerons formés. Il pourra aussi être évalué durant tout son cycle sur la base de son taux de réussite des actions réalisées.

**6. Complications possibles et défis**

La mobilisation des ressources financières et matérielles et de trouver un partenaire engagé est un défi important pour la réalisation d'un tel projet.

Des problèmes et contraintes demeurent toujours dans le sous secteur ; il s'agit essentiellement :

- Des insuffisances de la fiscalité sur le bois-énergie qui ne permet toujours pas d'amener le bois-énergie à son coût économique réel ;